RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université d'ORLÉANS

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

Fiche de poste pour le recrutement
Enseignant du second degré

Références règlementaires :

- Bulletin officiel concernant les emplois et la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements publics d'enseignement supérieur - année 2024 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré ;

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Identification du poste : 4564
Discipline : éducation physique et sportive
Section CNU correspondante : section 74 (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)
Profil succinct : Enseignement dans les formations du pôle STAPS de l'UFR Sciences et techniques. Ergonomie.
Date de recrutement : 01/09/2024

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : UFR Sciences et Techniques
Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : UFR Sciences et Techniques / Orléans
Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :
Pôle ou Département d'affectation : STAPS

Profil d'enseignement :

Activités d'enseignement :

Le.la candidat.e recruté.e assurera son service d'enseignement dans le pôle STAPS de l'UFR Sciences et Techniques Université d'Orléans.

Il.elle contribuera, pour partie, notamment aux enseignements dispensés dans le cadre du master (1&2) IEAP parcours « Ergonomie de la motricité ». Pour cette formation, l'enseignant(e) recruté(e) devra savoir mobiliser des connaissances en lien avec une ergonomie de la motricité. Il.elle devra connaître les démarches d'une ergonomie d'intervention. Cela signifie connaître les domaines et objets d'intervention ergonomique. Avoir une expertise dans l'étude de l'activité humaine au regard d'une intervention ergonomique (fondement d'une ergonomie francophone) et donc savoir mobiliser les concepts théoriques attenant à ce domaine. Il est attendu que le.la candidat(e) montre une maîtrise de ces concepts et une capacité dans leur mobilisation pour la construction d'une intervention ergonomique.

Pour la partie master, il sera demandé à l'enseignant(e) recruté(e) :

- de coordonner, animer et/ou intervenir notamment dans les unités d'enseignants comportant un stage ; éthique et déontologie ; échanges d'expérience ; retour expérience / visite entreprise ; marge de manœuvre et TMS ; épistémologie ; ergonomie de la motricité ; techniques d'intervention ergonomique ; modèles théoriques de l'intervention ;
- d'assurer le suivi des stages M1 ; entretenir et développer le réseau de partenaires professionnels de la formation ;
- de prendre à moyen terme, une partie de la responsabilité du master d'ergonomie

Nous invitons les candidats à faire un état des compétences qu'ils peuvent mettre au service de nos formations de licence et Master. Les fiches RNCP et nos maquettes de formation peuvent être une ressource.

Responsabilités pédagogiques envisagées :

L'enseignant(e) recruté(e) s'investira dans la vie du pôle STAPS et participera aux tâches administratives et pédagogiques (réunions, responsabilités d'UE, jurys, suivi d'étudiants, formation des vacataires et suivi du travail réalisé).

Contact :

Pédagogie : olivier.buttelli@univ-orleans.fr

Responsable du pôle STAPS : emmanuelle.patout@univ-orleans.fr

2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1er septembre 2024, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du mardi 10 octobre 2023 à 10h00 au jeudi 2 novembre 2023 à 16h00** (heure de Paris).

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté)** et un dossier complet doit être déposé en ligne pour chaque poste demandé sous forme de fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante : https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.
Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- ➔ Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- ➔ Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : http://www.univ-orleans.fr/

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition : https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie écran i-prof).**
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers…) **(pas de copie écran i-prof).**
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du jeudi 02 novembre 2023 après 16 heures (heure de Paris)

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.

- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumis au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC),1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.
Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.
Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.
Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.
Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.
Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annuel de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allégement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allégement de service de 15 heures l'année du recrutement.

Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second